



2017



Agenda Presse - JUILLET

L'actualité en bref, le calendrier des événements

Être éco-responsable aujourd'hui pour mieux vivre ensemble demain

À LA UNE

2017, année mondiale du tourisme durable : Oui aux vacances responsables !

L'année 2017 a été proclamée par l'ONU « Année internationale du tourisme durable pour le développement ». L'objectif est d'encourager les politiques et l'industrie du tourisme à prendre en considération le potentiel d'un tourisme plus responsable mais aussi de sensibiliser les voyageurs pour faire évoluer leurs comportements : choix des destinations, conditions de voyage, consommation et achats à l'étranger. Alors que l'heure des vacances a déjà sonné pour un certain nombre de Français, l'ADEME livre quelques conseils pour que vacances riment avec préservation de la planète.



Comment choisir ses vacances ?

• Partir moins souvent mais plus longtemps

L'idéal sont les vacances longue durée. Les escapades de quelques jours à l'étranger ont plus d'impact sur l'environnement car les trajets se font la plupart du temps en avion, mode de transport très émetteur en gaz à effet

de serre. Il vaut donc mieux partir plus longtemps que plus souvent.

• Choisir des hébergements certifiés par l'Ecolabel Européen

Créé en 2003 pour les services d'hébergement touristique, l'Ecolabel Européen permet de passer des vacances plus vertes dans toute l'Europe en choisissant un hôtel, un camping ou même un gîte éco-responsable. Il signale à la clientèle la mise en place de mesures écologiques strictes et quantifiées.

>> Vous pouvez les trouver sur le site : www.ecolabels.fr

Quelques astuces pour alléger son bilan carbone lorsqu'on voyage en voiture

- Vérifier la pression de ses pneus. Rouler avec des pneus insuffisamment gonflés consomme davantage (soit 58kg de CO2 par an).
- Ne pas trop charger le véhicule. 100kg de plus, c'est 5% de consommation de carburant supplémentaire.
- Opter pour une remorque ou un coffre de toit plutôt qu'une galerie, et ne pas oublier de les enlever après utilisation.
- On évite les heures à forte affluence. Une voiture consomme en moyenne deux fois plus de carburant dans les bouchons qu'en roulant à pleine vitesse.
- On ralentit. Réduire la vitesse de 10km/h sur autoroute permet d'économiser jusqu'à 5 litres de carburants et près de 12 kg de CO2.
- On n'utilise pas la climatisation systématiquement car, à cause de ce confort, les émissions de CO2 peuvent atteindre environ 2,6 kg de CO2 / 100 km.

Bon à savoir : le train est le moyen de transport le moins énergivore et le moins polluant ! A taux de remplissage comparable, un voyage Paris-Marseille produit environ 10 fois moins de CO2 en train qu'en avion.



Le rapport d'activité 2016 de l'ADEME Bretagne est à télécharger [ici](#).

TROIS QUESTIONS À...

Renaud MICHEL,
chargé de mission ADEME Bretagne



Vous prenez à la rentrée l'animation du pôle Energie-Changement climatique de l'ADEME Bretagne. Quel est le premier défi à relever ?

Le premier défi est d'accompagner la généralisation des

PCAET (Plan Climat Air Energie Territoriaux). Depuis la loi de transition énergétique de 2015, ils sont obligatoires pour tous les EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunales) de plus de 20 000 habitants. Ces derniers sont déjà en ordre de marche. Notre rôle est de les accompagner dans leurs montées en compétences pour en faire des programmes d'actions ambitieux mais réalistes. C'est le sens de la stratégie régionale que nous sommes déployons avec nos partenaires que sont la DREAL et la Région Bretagne.

Quel est le rôle de l'ADEME dans la généralisation de ces PCAET ?

Nous proposons des formations, des dispositifs d'aide et mettons à disposition des outils. Nous lançons, par exemple, un appel à candidatures pour accompagner les territoires au travers deux outils :

- Climat Pratic pour les EPCI de 20 000 à 50 000 habitants
- Cit'ergie pour les territoires de plus de 50 000 habitants.

Quels sont les domaines d'actions prioritaires ?

Pour réduire les émissions de GES et améliorer la qualité de l'air, il faut agir sur tous les secteurs. En particulier dans les domaines de l'agriculture, de la mobilité et des bâtiments, sans oublier la production d'énergies renouvelables.

ÉVÉNEMENTS

L'ADEME Bretagne mobilise les acteurs de l'emploi, de l'orientation et de la formation autour des métiers verts



La transition écologique et énergétique est porteuse d'enjeux essentiels en termes de développement économique, de compétitivité mais également d'emploi. Il s'agit d'anticiper dès aujourd'hui ses impacts sur les métiers, les besoins en recrutement, les formations initiales et tout au long de la vie. C'est dans cet objectif que l'ADEME Bretagne, en partenariat avec l'Etat (DIRECCTE, DREAL), la Région et le GIP relation emploi-formation (GREF Bretagne), organise le **jeudi 28 septembre, à Rennes, une journée de réflexion sur les métiers verts de demain en Bretagne**. Il s'agit de la première conférence de ce type en France.

>> **En savoir plus : [ici](#)**

La Semaine européenne de la réduction des déchets (SERD) se déroulera du 18 au 27 novembre

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas ! C'est le message porté par la Semaine européenne de la réduction des déchets qui se déroulera du 18 au 27 novembre. Durant cette semaine, organisée par l'ADEME, tout le monde (entreprises, administrations, associations, particuliers...) est invité à mener des actions de sensibilisation selon 5 grandes catégories : prévention du gaspillage alimentaire ; réemploi / réparation / réutilisation ; promotion du compostage ; prévention des déchets : éco-conception, lutte contre le suremballage et les produits jetables ; prévention des déchets dangereux.

>> **En savoir plus : [ici](#)**

FOCUS SUR UN APPEL À PROJETS

L'ADEME Bretagne a lancé l'appel à projets « Territoires Economes en Ressources ».

En cohérence avec l'élaboration du Plan Régional de Prévention et Gestion des Déchets en Bretagne, l'ADEME régionale souhaite élargir la dynamique engagée sur les territoires ZDZG (Zéro déchet, zéro gaspillage) en lançant l'appel à projets « Territoires Economes en Ressources ».

Cet appel à projets a pour objectif d'accompagner, sur une durée maximale de 4 ans, les collectivités souhaitant s'engager dans une politique d'économie circulaire et de gestion raisonnée des ressources sur leur territoire, de la production et l'offre de biens et services, en passant par la Consommation et l'évolution des comportements jusqu'à la gestion des déchets.

Cet AAP insistera sur le lien à construire avec les autres politiques territoriales, notamment « développement économique », « aménagement », « énergie-climat » dans le cadre des politiques PCAET. Une bonne gouvernance et un pilotage de projet solide seront donc des facteurs de succès essentiels.

>> **Téléchargez l'appel à projets : [ici](#)**

>> **Contact : Pierre-Marie ROUSSEAU - 02.99.85.87.05**

VIE DE L'AGENCE

- **Sébastien Huet**, chargé de mission valorisation de la biomasse/énergie en agriculture à l'ADEME Bretagne prendra à la rentrée ses nouvelles fonctions à l'ADEME Normandie. Il sera remplacé à l'ADEME Bretagne par **Marie-Emilie Mollaret**.
- **Antoinette Pellan**, gestionnaire, a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est remplacée par **Catherine Barach**.
- **Michel Pédron**, en charge des questions ENR électriques, réseaux électriques intelligents a également fait valoir ses droits à la retraite. Il sera remplacé par **Clément Degardin**.
- Enfin, **Vincent Briot** intègre l'ADEME Bretagne à partir du 17 juillet en tant que chargé de mission Bâtiment et collectivités 56 et référent PCAET.

LES APPELS À PROJETS

AAP REGIONAUX

Plateformes locales de rénovation de l'habitat (PLRH)

Date limite : 8/09/2017

ADEME Bretagne - Yvon BASSET

02 99 85 87 02 - yvon.basset@ademe.fr

Solaire thermique (Fonds chaleur)

Date limite : 29/09/2017

ADEME Bretagne - Claire BARAIS

02 99 85 89 23 - claire.barais@ademe.fr

Chaleur fatale

Clôture intermédiaire : 7/09/2017

ADEME Bretagne - Stéphane LECOINTE

02 99 85 87 10 - stephane.lecointe@ademe.fr

Economie circulaire en Bretagne

clôture intermédiaire : 14/09/2017

ADEME Bretagne - Stéphane LECOINTE

02 99 85 87 10 - stephane.lecointe@ademe.fr

Bâtiments Performants

clôture intermédiaire : 15/11/2017

ADEME Bretagne - Guy LAURENT

02 99 85 87 07 - guy.laurent@ademe.fr

Moins de Gaspi au resto

En cours

ADEME Bretagne - Sophie PLASSART

02 99 85 89 22 - sophie.plassart@ademe.fr

>> **Pour accéder à l'ensemble des appels à projets nationaux : [cliquez ici](#)**